

Les Croisiers et le Prieuré de Saint-Ursin

Par Christian FERAULT

Il y a cinquante ans, le curé de Lignières, l'abbé Albert Durand – resté peu de temps ici – publiait un ouvrage qui avait alors surpris beaucoup d'habitants : l'auteur y traitait du Prieuré de Saint-Ursin. Ce livre, que de nombreuses familles possèdent sans doute encore, avait pour titre « Les Croisiers au Maine : le prieuré de Saint-Ursin à Lignières-la-Doucelle (Mayenne) ».

Sous une couverture d'un léger rouge pommelé, il isolait ainsi une parution précédente dans la revue « Clairlieu » consacrée à l'histoire des Croisiers, aux éditions Diest (22^e année). Il reçut l'imprimatur le 23 décembre 1964 du vicaire général de l'époque P. Theeuws

L'auteur n'en était pas à sa première œuvre : en terre mayennaise il avait déjà traité de « Fougerolles sous la Révolution » et réalisé des Etudes sociologiques sur le canton d'Ambrières (hors commerce). Il annonçait par ailleurs trois ouvrages en préparation sur les Croisiers en Normandie, Anjou et Bretagne, et deux sur « Cigné au cours des âges » et Fougerolles-du-Plessis.

Après Lignières, il partit pour Saint-Berthevin-la-Tannière.

Son livre sur Saint-Ursin est une œuvre de grande érudition sur un sujet peu traité si ce n'est, mais sommairement, par H. Sauvage, l'abbé Angot, bien sûr, et G. Chaussis ainsi que dans le Cahier de doléances de Lignières.

En 90 pages, dont 12 de pièces justificatives, comportant des représentations, une carte et quatre photographies noir et blanc en supplément, Albert Durand nous fait successivement découvrir l'Ordre, les origines du lieu, le rôle de la famille de Doucelle, la fondation et l'extension du prieuré et, de manière très détaillée, les prieurs et les dotations au cours de chaque siècle, puis la fin du prieuré religieux et son évolution depuis.

En cinquante ans, nous n'avons trouvé aucune nouvelle étude sur le sujet si ce n'est, grâce à la moderne Wikipédia, une fiche sur les Croisiers et quelques éléments, non originaux, sur Saint-Ursin.

D'où le texte qui suit, écrit avec la double perspective de rendre un hommage d'anniversaire à l'auteur du livre et de présenter aux lecteurs du Bulletin municipal une synthèse accessible sur l'Ordre et le prieuré, mais sans traiter en détail des questions de sources et d'eau car elles ont fait l'objet de plusieurs écrits que l'on pourra trouver sur le site officiel de la commune <http://www.lignieres-orgheres.fr>

Les Croisiers

L'histoire de l'Eglise présente un certain nombre d'institutions religieuses dont les membres portent ce nom (de Jérusalem, de Bohême, portugais, italiens, polonais et belges). Ce sont ces derniers qui nous intéressent ici, appelés « chanoines réguliers de la Sainte-Croix », qui constituent un Institut religieux masculin de chanoines réguliers dont le nom est suivi des initiales O.S.C. (Ordre de la Sainte-Croix).



HABIT RELIGIEUX DES CROISIERS
d'après une miniature du 16^e siècle

(Graduale de Joannes van Deventer, o.s.c. conservé au couvent de Saint-Agathe, Cuyk, Pays-Bas.)

Cet Ordre fut fondé en 1211 par Théodore de Celles, chanoine de Liège, à son retour de la Troisième croisade, qui s'installe avec quelques compagnons à Clairlieu, près du Huy en Belgique actuelle. Cette initiative est reconnue par le Pape et confirmée par le Concile de Lyon de 1245 ; ses Constitutions seront approuvées trois ans plus tard.

Ces chanoines méditent sur la Passion du Christ et la Croix d'où leur nom. Ils s'occupent par ailleurs des pèlerins et des croisés en les accueillant. Leurs prieurés comptent autour d'une dizaine de membres ; certains ne sont que Frères.

L'Ordre s'étend rapidement en Belgique, aux Pays-Bas, en Angleterre, en Rhénanie et en France où ils sont appelés « Chanoines de la Sainte-Croix de la Bretonnerie » en raison de leur établissement dans la rue parisienne éponyme.

Leur règle est celle de Saint-Augustin et leurs constitutions sont proches de celles des Dominicains. Chaque prieuré a, à sa tête, un prieur, et peut admettre des postulants et créer des filiales. La priorité est donnée à l'office divin sur l'apostolat. Ses membres jeûnent et pratiquent souvent l'abstinence. Ils ont le droit de posséder des biens en communauté, prêchent, confessent et mendient. Leur costume est une soutane blanche recouverte d'une ceinture et d'un scapulaire noirs, ce dernier portant une croix pectorale rouge (sang versé) et blanche horizontalement (eau jaillie du côté).

L'Ordre traverse l'histoire avec bien des vicissitudes : expansion puis difficultés à la fin du XIV^e siècle, réforme au début du XV^e, concurrence du protestantisme, suppression royale en Angleterre en 1538, déclin aux XVI^e et XVII^e.

En 1840, l'Ordre ne dispose plus que de deux monastères et... quatre Pères, mais il se relève grâce à l'action, à partir de 1538, du nouveau maître-général Mgr. Van den Wijmelenberg, considéré comme le second fondateur. A la fin du XIX^e siècle, il compte une centaine de religieux en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Autriche. Au XX^e, il s'implante aux Etats-Unis, au Congo belge d'alors, en Indonésie et au Brésil.

Dans les années 50, ses effectifs atteignent 750 religieux de par le monde. Aujourd'hui, ils sont environ 500. L'actuel maître-général – Mgr. Glen Lewandowski – est le 75^e ; il est d'origine polono-américaine. L'Ordre est divisé en quatre provinces : Etats-Unis, Indonésie, Europe et Brésil, et une région le Congo. La maison généralice est à Rome.

Les Croisiers ont disparu du sol français à la fin du XVIII^e, balayés par la Révolution française. Et malgré l'essor retrouvé, il ne semble pas il y avoir un seul Croisier français.

Les Croisiers en France

Dix-huit prieurés ont été créés en France, dispersés, souvent dans des régions dites « désertiques », mais dépendant des trois villes – Toulouse, Paris et Caen – où eurent lieu les premières fondations. Les créations à Toulouse et Paris remontent à 1256 et 1258, celui de Caen a été fondé avant 1290 et les religieux de Saint-Ursin en provinrent.

Certains ont eu une existence arrêtée avant la Révolution française, par exemple celui de Banet (Nord) avant 1596 ou celui de Condren-Saint-Eloi (Aisne) dès 1487. La dernière création, au XVI^e siècle, est à Verteillac en Dordogne. Des dates sont incertaines.

La plupart ont existé jusqu'en 1789 dont ceux des trois villes principales. Font exception mais pour bien peu d'années, Seiches en Maine-et-Loire (1790) et Lannoy dans le Nord (1792).

Depuis, l'Ordre a donc été totalement absent de notre pays.

Le Prieuré de Saint-Ursin

Les documents le concernant sont dispersés et ont été difficiles à trouver. Leurs auteurs sont mentionnés au début de cet article. Il faut leur ajouter une source de première importance, datée de 1510, par Guillaume Onfroy, onzième prieur entre 1504 et 1510, sous le nom de « Quartenier et Censif de ce couvent de Saint-Ursin ». Il s'agit d'un

important manuscrit de 279 pages qui contient transcription de nombreux parchemins ou papiers originaux. Mais ce travail est resté inachevé. Après son départ, trois religieux étaient présents dont deux prêtres. Les sources seront plus faibles ensuite, d'où des doutes sur certaines dates et des faits.

Pourquoi Saint-Ursin ?

Situé à environ 250 mètres d'altitude, le hameau fait partie d'une ligne de crêtes, d'altitude marquée, à proximité de points culminants de l'Ouest de la France. Ce pays escarpé et boisé, à cheval sur l'Orne et la Mayenne, est appelé communément le **Désert**, terme que l'on retrouve associé à plusieurs noms de communes du voisinage. Il est resté longtemps à l'écart des grandes voies de communication et son défrichement, partiel, a été tardif. Beaucoup des sols gréseux, légers et peu profonds ont longtemps porté des landes à bruyères, genêts et ajoncs que venaient pâturer les animaux domestiques. Depuis, ils ont été boisés naturellement ou par plantation. La déprise agricole touche aussi maintenant leurs marges.

Ces espaces avaient tout pour attirer les ermites, désireux de solitude, de beaux paysages et de lieux favorables à la prière, d'autant que dans la région, plutôt païenne, les croyances aux fées et à d'autres superstitions (Roches d'Orgères à proximité, Bagnoles-de-l'Orne, Carrouges...) étaient tenaces...

On estime que les premiers ermites arrivèrent au VI^e siècle et l'on cite pour ces territoires saint Antoine, saint Ortaire, saint Patrice et saint Ursin.

Il est en tout cas attesté qu'il y eut très tôt des ermites près de la source bouillonnante dite « de Saint-Ursin » dont les vertus curatives et thérapeutiques, qui s'expliquent par les formations géologiques du lieu, en ont fait une source thermale sur les anciennes cartes du Maine. Le ruisseau qui en part, long de 810 mètres, rejoint La Gourbe dans l'Orne. A brève distance subsiste, sur la commune de Saint-Patrice-du-Désert, un hameau du nom de L'Ermitage. Dans la chapelle dont le pignon était construit sur la source, il y avait trois statues des saints Côme, Damien et Ursin, les deux premiers ayant été médecins.

Comme le propose Albert Durand, cet Ursin aurait-il été transformé par la piété populaire, en Saint-Ursin ? ou aurait-on donné au lieu le nom de l'illustre évêque de Bourges du second ou du troisième siècle ? La question demeure bien évidemment posée.

Toujours est-il que le Saint-Ursin de Lignièrès était célébré le 11 juin.

Avant la captation de la source en 1927, une coutume locale consistait à venir, à jeun, plonger dans l'eau la chemise des nouveau-nés ou celles des enfants atteints de maladies de peau ou de convulsions afin de les en préserver.

La confiance était grande dans les vertus de cette eau dont on disait aussi que, « même épandue dans les prairies environnantes, [elle] ne gèle pas pendant l'hiver ».

Fin de la première partie.

* *
*

A suivre (Bulletin municipal de l'été 2014) :
la famille de Doucelle et la fondation du Prieuré, les prieurs, la fin du prieuré
de Saint-Ursin, le devenir des bâtiments conventuels.